BUREAU COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal N° 3 du Mardi 18 Novembre 2025

Présidence de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : David GROUD, Maïté MAIURANO, Annie SIMON, Miguel VINCENT, Tony VASSAUX

Excusés : Jean-Pierre BOIZARD et Céline DE OLIVEIRA

Assiste : Lucas THOUE (Directeur)

---

1. Accueil du Président

Le Président, Raphaël GOSSET, accueille les membres du Bureau du Comité Directeur et présente l'ordre du jour.

Les travaux menés au cours de cette réunion seront ensuite soumis, de manière définitive, à la prochaine réunion du Comité Directeur pour validation.

2. Carnet noir

Le Président et les membres du Comité Directeur ont appris avec une profonde tristesse le décès de Monsieur Bernard GIBARU, Ancien Président du District et Président d'Honneur.
Bernard GIBARU a marqué l'histoire du District des Ardennes de football. Élu pour la première fois au Comité Directeur en 1984, il a accompli **9 mandats**, soit **36 années d'engagement**, dont **12 ans en qualité de Secrétaire Général** et **20 ans en qualité de Président**. Il a également siégé à la Ligue pendant **7 mandats** (6 à la LCA et 1 à la LGEF). Passionné et visionnaire, il fut le fondateur de l'AS Montcy Notre Dame, son club de cœur.

3. Organisation de l'Assemblée Générale

Le Président soumet à validation provisoire les points suivants :

- **Ordre du jour**
- **Organisation des remises de médailles** (pendant l'Assemblée Générale ou ultérieurement lors d'une réception dédiée aux bénévoles)
- **Lieu et date de l'Assemblée Générale**
- **Liste des invités** (élus, représentants de la LGEF, intervenants et personnalités du département…)

Un visionnage de la présentation prévue pour l'Assemblée sera également réalisé afin de la réviser si nécessaire.

4. Indemnisation du club de l'AS Monthermé Thilay

À la suite d'un courriel du club AS Monthermé Thilay et après vérification, il apparaît qu'une erreur s'est produite. Celle-ci a entraîné le déplacement de quatre véhicules du club vers le site de la Warenne, alors que le match féminin prévu le 5 octobre n'a pas eu lieu. L'équipe recevante, OCPAM 2, avait en effet déclaré forfait dans les délais réglementaires auprès du secrétariat.
L'erreur étant imputable au District des Ardennes, le Président et les membres ont décidé de rembourser les frais de déplacement du club selon le calcul suivant :

38 km x 0,32 € = 12,16 € x 4 véhicules = 48,64 €

Le remboursement sera effectué par virement au club.

5. Programmation des finales et de la JND

Il est proposé de décaler les Journées Nationales des Débutants (JND) afin de programmer les finales de coupes une semaine plus tôt. Cette adaptation permettrait aux clubs d'organiser leurs tournois estivaux dans de meilleures conditions.

La Commission des Compétitions étudiera les différentes options et présentera une proposition lors du prochain Comité Directeur. Celle-ci inclura également les dates des finales.

Le site de la Warenne apparaît comme un lieu optimal pour accueillir les JND. Un appel à candidature sera lancé afin de désigner un club support pour l'organisation.

6. Amendes Foot Animation

Les techniciens signalent de nombreux manquements de la part des clubs concernant le dépôt des documents relatifs aux événements de Foot Animation. Conformément au Règlement Financier du District, des amendes sont prévues pour ces manquements. Le Bureau du Comité Directeur a pris connaissance du compte rendu détaillant le montant des amendes qui devraient être appliquées aux clubs. Il a été décidé de privilégier la prévention pour l'instant et de mettre en œuvre ces sanctions à partir de la deuxième phase.

Pour information, sur la période allant du début de la saison 2025-2026 jusqu'aux vacances de

la Toussaint, le montant des amendes non appliquées s'élève à 6 170 €, réparti comme suit :

AMENDES FOOT ANIMATION (DÉBUT DE SAISON - TOUSSAINT)			
	U7 (3 DATES)	U9 (4 DATES)	U11 (4 DATES)
MANQUE DE FEUILLES DE PRÉSENCES (25 €)	1000 €	1600 €	2900 €
FORFAITS GÉRNÉRAUX (60 €)	180 €	120 €	120 €
ÉQUIPES ABSENTES SANS PRÉVENIR L'INSTANCE (50 €)	50 €	50 €	150 €
SOUS-TOTAL	1230 €	1770 €	3170 €
TOTAL	6170 €		

7. Proposition Trophées

Lors des échanges concernant la programmation des finales, l'idée de créer un trophée portant les noms de Bernard GIBARU et Robert FAUCONNIER a été évoquée. Ce trophée aurait pour objectif de valoriser et récompenser le monde de l'arbitrage. Une discussion sera engagée avec les familles afin d'obtenir leur accord, avant que la proposition ne soit soumise ultérieurement au Comité Directeur.

8. Caisse de Solidarité

Tony Vassaux, Président de la Commission de Discipline, nous informe qu'au cours de l'examen d'un dossier, il a rencontré un joueur victime d'une blessure lors d'un match. Cette blessure entraîne des séquelles et des frais médicaux dépassant les plafonds de prise en charge des différents organismes de santé.

Un courrier sera adressé à ce joueur afin de recenser les dépenses engagées suite à cet incident. Le Comité Directeur décidera ensuite d'une éventuelle aide via la caisse de solidarité du District des Ardennes.

Il est également demandé à Lucas Thoué de prendre contact avec les services de la Ligue Grand Est de Football ainsi qu'avec les assurances liées à la licence FFF, afin d'accompagner ce joueur dans ses démarches concernant les dispositions applicables au District des Ardennes.

Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

9. Match Equipe de France Féminine à Reims (France – Suède)

Grâce à la LGEF, la Commission Féminisation a été invitée à assister à la rencontre de l'équipe de France Féminine au Stade Auguste Delaune à Reims : France – Suède.

Ce fut un beau moment de convivialité pour la Commission Féminisation autour du Football Féminin.

Nous remercions la LGEF pour la mise à disposition des places afin de récompenser celles et ceux qui s'investissent pour le développement du Football Féminin.

10. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30.

Le Président,	***Le Secrétaire de séance,***
Raphael GOSSET,	***Yoann GERMAIN,***